



Succession/tiers non héritier direct

Par **hivs**, le **22/02/2019** à **20:58**

Bonsoir,

Je suis un enfant qui a été placé chez une famille d'accueil dans laquelle j'ai toujours été considéré comme le fils de la famille.

Ma "mère" est décédée et mon "frère" est le seul héritier.

Il désire partager le solde de la succession avec moi.

Que peut il se passer, dans la mesure où je ne suis pas héritier officiellement?

Merci d'avance.

Par **youris**, le **23/02/2019** à **09:56**

bonjour,

il peut vous faire une donation mais comme vous n'avez aucun lien juridique, vous serez taxé à 60 %.

il existait la solution de l'adoption simple.

salutations